

Portrait social

Caf de l'Indre



Le Portrait social de la Caf de l'Indre est une photographie chiffrée de la population bénéficiaire des prestations sociales.

Enfance, parentalité, logement et insertion sont les quatre grands champs d'intervention de la Caf répertoriés dans ce document, qui permet d'offrir une vision et une analyse socio-économique de la population allocataire du département de l'Indre.

Dans l'Indre, 87 000 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 40% de la population totale. Ce taux varie de 26% à 48% selon les communautés de communes.

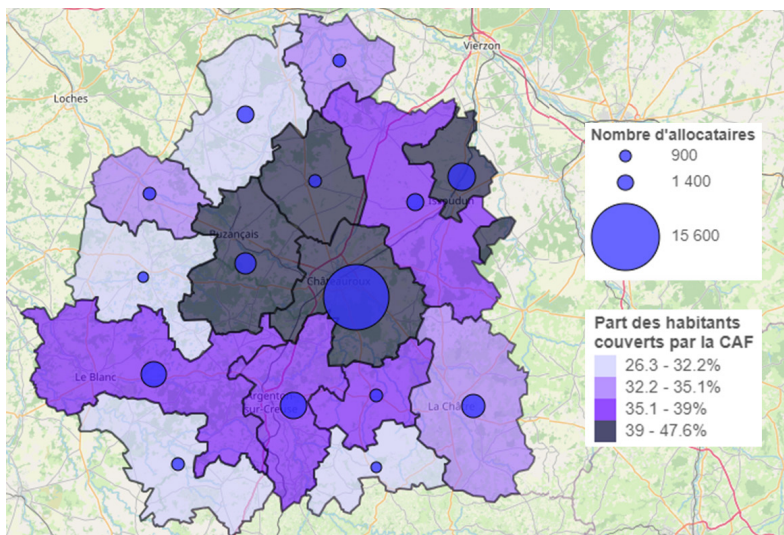
La population allocataire se répartit comme suit :

- 49% d'allocataires isolés sans enfant (46% au niveau national)
- 30% de couples avec enfant(s) (34% au niveau national)
- 16% de familles monoparentales (16% au niveau national)
- 6% de couples sans enfant (4% au niveau national)

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et la réduction des inégalités de revenu.

- 15% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales, pourcentage à l'identique du national ;
- 13 500 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 253 € par unité de consommation. Dans ces foyers précaires vivent 12 900 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 30/06/2023 donc sans les allocataires ne percevant que l'Allocation de rentrée scolaire (Ars). Insee RP 01/01/2021 ; © IGN © Geofla 2.0.2021

POUR ALLER PLUS LOIN : https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social | Caf de l'Indre



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



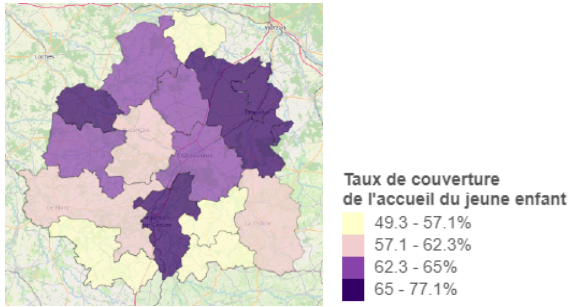
Zoom EAJE



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2021

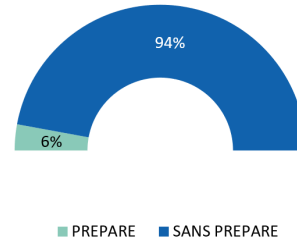


Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2021 © IGN © Geofla 2.0.2021

La Caf de l'Indre soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2021, 3 500 places sont disponibles pour les familles, soit 63 places offertes pour 100 enfants. 2 500 de ces places, soit 72 % de l'ensemble des places offertes (53 % au niveau national), correspondent à une offre « assistants maternels ».

Enfants couverts par la prestation PreParE



Source : Caf 2023

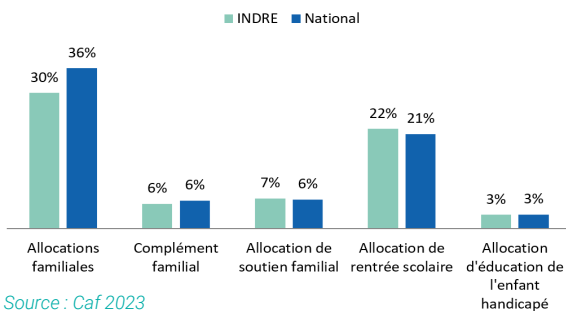
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) ; prestation versée à destination de parents de 275 enfants en 2023.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Répartition des allocataires par prestations

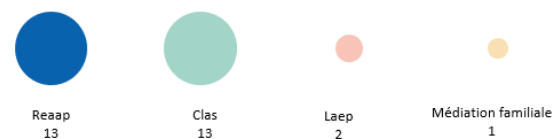


Source : Caf 2023

La Caf contribue aux charges des familles par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- 30% des allocataires bénéficient des allocations familiales (AF), versées à partir du deuxième enfant et 6% obtiennent un complément familial (CF) ;
- 22% reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants (ARS) ;
- 7% perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents (ASF) ;
- 3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé (AEEH).

Les structures financées en 2023



Source : Caf 2023

La Caf de l'Indre poursuit son engagement en soutien à la parentalité.

Nous accompagnons les parents dans leurs responsabilités éducatives en finançant des lieux et réseaux au service de la complémentarité entre les rôles des parents et de l'école (Clas) et de la qualité et continuité des liens entre les enfants et les parents (Reaap, Laep).

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee

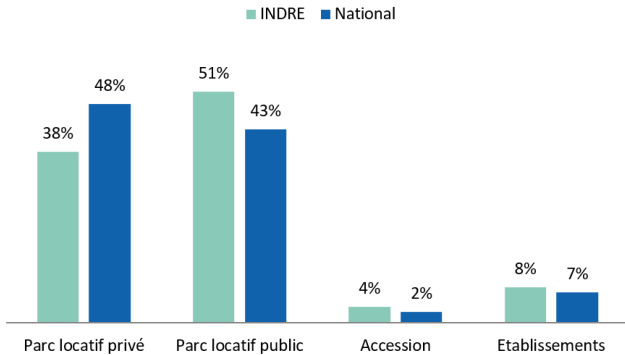




Logement et cadre de vie

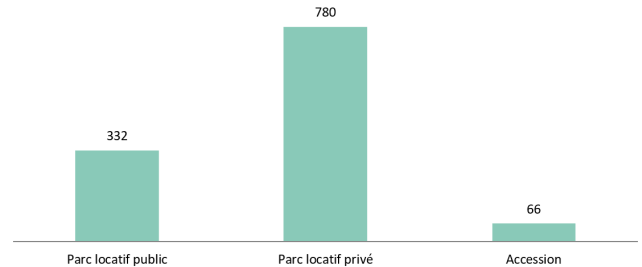
Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Au mois de juin 2023, 16 000 foyers indriens reçoivent une aide au logement de la part de la Caf de l'Indre. Cela représente une population de 30 400 personnes, soit 14% de la population totale du département. La majorité des bénéficiaires d'une aide au logement demeure locataire du parc locatif public (51% contre 43% au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Après perception des aides au logement, 1 180 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges.

La nature de logement se révèle un facteur essentiel.

Le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger est plus de 2 fois supérieur dans le parc privé par rapport au parc social avec le constat de loyers plus élevés dans le parc privé.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante. Dans l'Indre, cette mission se traduit par :

- 5 100 foyers bénéficiaires du Revenu de solidarité active (Rsa) ;
- 15 200 allocataires bénéficiaires de la Prime d'Activité, soit 39% des foyers allocataires (34 % au niveau national). La prime d'activité vise à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en les maintenant dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la Prime d'Activité est cumulée au Rsa pour 1 400 foyers en 2023.

• L'attribution de l'Aide aux adultes handicapés (AAH) à destination de 5 500 personnes souffrant d'un handicap, et ayant des ressources faibles ou nulles.

58% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein (60% au niveau national).

Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

5 100
BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

22%
DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

53%
SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

14%
SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORATION ISOLEMENT*

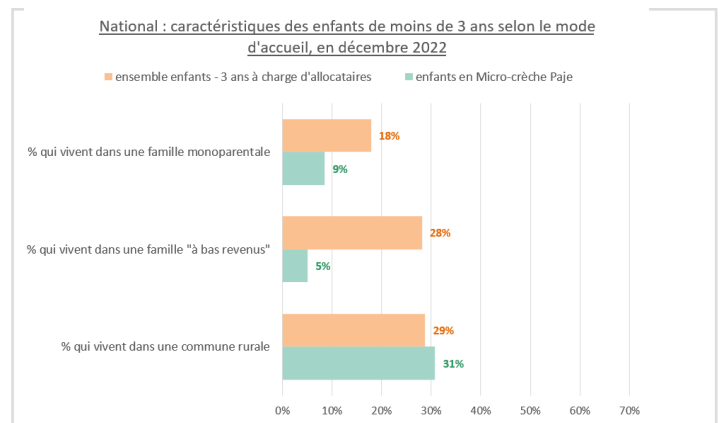
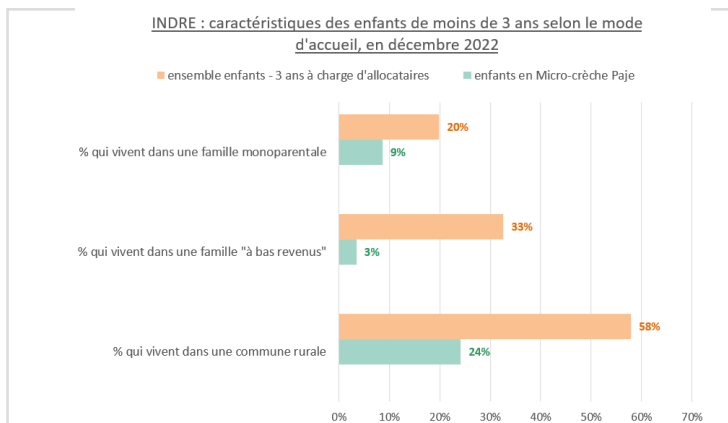
* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN
https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parcom_f/





Les caractéristiques des enfants de moins de 3 ans accueillis dans un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (Eaje) en 2022



Micro-crèche PAJE : micro-crèche financée via le complément de mode de garde versé aux familles.

Les données 2022 concernant les Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) percevant la Prestation de service unique (PSU) ne sont pas restituées sous Filoué pour notre département et ne figurent donc pas dans les graphiques ci-dessus*.

Sources : Allstat FR6 et FR2

Champ : Département de l'Indre, année 2022. Ensemble des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires, présentes dans les tables allocataires du mois de décembre (4 737 enfants) ; Enfants de moins de 3 ans accueillis par une micro-crèche PAJE au moins une heure au mois de décembre (58 enfants).

97% des communes sont rurales et 58% des enfants de moins de 3 ans à charge d'allocataires Caf vivent dans cet espace. Ceux concernés par une micro-crèche Paje sont 24% à résider dans une commune rurale.

*Filoué : Fichier localisé des enfants usagers d'établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) – est un recueil de données individuelles de facturations auprès des Eaje PSU sur l'année civile. Elles sont croisées avec les informations sur l'activité des Eaje et celles sur les familles allocataires et leurs droits. Seuls les Eaje dont la complétude des données est satisfaisante sont conservés dans les études. Les données départementales sont restituées uniquement si ces EAJE représentent au moins 70 % du nombre de places en EAJE PSU sur le territoire. Dans l'Indre, les Eaje PSU ayant répondu à Filoué couvrent 65% des places.

Indicateur de bas revenu – L'indicateur de bas revenu est calculé à partir des ressources de la famille ajoutées aux prestations qu'elle perçoit l'année de fréquentation du mode d'accueil. Ce montant est divisé par le nombre d'unités de consommation de la famille puis est comparé au seuil de bas revenu calculé par l'Insee (1 253 € en 2023).

La grille communale de densité permet de classer les communes en fonction de leur nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants au sein de la commune. Moins la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme peu dense. Sur ces principes, l'Insee a défini en 2021 l'espace rural* comme étant composé des communes peu ou très peu denses (qu'elles soient ou non sous influence d'un pôle urbain).

*<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030>